

**ATELIER A :**  
**“ Didactologie des Langues-Cultures ”**

**Le développement de l'apprentissage des langues étrangères en Estonie**

**Les langues étrangères**  
**une priorité dans la politique d'enseignement**

Suliko Liiv

Professeur à l'Université Pédagogique de Tallinn

Le développement continu de la culture et de l'économie estoniennes n'est possible qu'en entretenant une communication dense avec la culture et l'économie mondiales. En conséquence, de plus en plus d'Estoniens comprennent que leur succès personnel au travail dépend largement d'une bonne maîtrise des langues étrangères. Grâce aux nouvelles possibilités de voyager, de travailler et de communiquer, plus de la moitié de la population estonienne éprouve aujourd'hui le besoin de pratiquer les langues étrangères pour permettre l'essor du pays.

De l'acquisition des langues étrangères dès le plus jeune âge dépend, pour l'Estonie, petit pays par le potentiel économique, une intégration harmonieuse sur le plan politique, économique et culturel pour les décennies à venir. La maîtrise courante d'au moins une langue étrangère ( ici la langue française), facilite d'une façon considérable l'insertion dans le marché européen de l'éducation, ainsi que la concurrence entre individus dans des secteurs variés pour l'accès au marché du travail européen. C'est pourquoi l'importance de la maîtrise de différentes langues étrangères, notamment la langue française, deviendra de plus en plus importante dans les années à venir, pré-condition inévitable même pour une coopération internationale fructueuse en même temps qu'indicateur significatif du niveau culturel et éducatif du peuple, surtout parmi les jeunes de 25 ans venant d'achever le premier cycle d'éducation.

En Estonie, l'enfant commence son parcours scolaire dès l'âge de 7 ans. L'apprentissage des langues étrangères commence à partir de 9 ans, en troisième année d'études où les élèves ont 4 leçons de 45 minutes par semaine. Quand il y a plus de 25 élèves dans la classe, on a le droit de diviser la classe en deux groupes pour les cours de langue. Par habitude on choisit comme première langue étrangère ( langue A) l'anglais, l'allemand, le français ou le russe. Bien que le choix de la langue dépende de la volonté de l'élève, il est souvent déterminé par les capacités d'accueil. Existe-t-il ou non un professeur de la langue souhaitée dans l'établissement ? Si des élèves veulent apprendre le français mais que l'école n'a ni professeur ni financement pour en engager un, on ne pourra pas prendre en compte ce souhait. C'est ainsi que plus de 80% apprennent l'anglais comme première langue étrangère.

En sixième, l'élève choisit une deuxième langue étrangère (langue B) et en 10ème année d'études une troisième langue (langue C). Les enfants qui font des études dans les écoles où la langue A est enseignée d'une façon approfondie commencent à apprendre le français dès la première année d'études (et non en troisième année).

Enseignement de la langue française par option en 1999/2000 (effectif)	
Langue A	1728
Langue B	584
Langue C	1187

L'intérêt pour l'enseignement du français augmente d'une année à l'autre. Le tableau suivant illustre la dynamique de l'enseignement du français sur une période de 10 années.

Evolution des effectifs en français							
90/91	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/2000
578	1889	2612	2856	3131	3384	3337	3499

Si l'on prend en considération le nombre total d'élèves, 1,6 % des apprenants ont choisi le français. Dès l'année 1998, les élèves ont eu la possibilité de passer un examen national en français. Plusieurs universités exigent le succès aux examens nationaux comme condition d'entrée et la majorité des établissements demandent aux étudiants d'avoir passé un examen de langue étrangère. Le nombre de candidats à l'examen de français a doublé et les résultats à ces examens témoignent d'un bon niveau de maîtrise des difficultés de la langue. Le résultat moyen aux examens de français est plus élevé que pour les autres langues étrangères. (75,4 points sur 100 en 2001).

Pour les autres langues que le français l'un des problèmes concerne l'âge des professeurs. Par exemple l'anglais est enseigné par 7 % de professeurs proches de l'âge de la retraite. Les professeurs de français, en général, sont plus jeunes.

Tableau des professeurs de français par âge							
Langue	Total	Moins de 25 ans	25-29	30-39	40-49	50-60	A l'âge de retraite
<i>Français</i>	68	10	2	26	19	11	1

La répartition par niveau d'éducation est nettement meilleure que pour les autres professeurs de langue : 8 professeurs ont un diplôme de fin d'études secondaires ; 45 ont un diplôme d'enseignement supérieur professionnel en pédagogie ; 6 ont un diplôme d'enseignement supérieur d'une autre discipline ; 2 ont un diplôme d'enseignement supérieur professionnel, et deux ont un diplôme de fin d'études secondaires en pédagogie.

#### *Le français comme spécialité à l'Université Pédagogique de Tallinn*

Comme l'Université Pédagogique de Tallinn est surtout un établissement qui propose une option en sciences humaines, sociales et pédagogiques, dont la spécificité est la formation des professeurs, et qu'elle a une longue tradition de formation d'enseignants, la branche des langues étrangères y joue un rôle structurel important et permanent. Le français y est enseigné avec un succès intermittent. Dans les années 1978-1980, il était enseigné par l'auteur de plusieurs manuels de français et par un professeur du Lycée Français d'avant-guerre : Alda Lasseron. Son cursus de formation était destiné avant tout aux élèves qui venaient de terminer l'Ecole n° 1 d'alors (aujourd'hui

Lycée Gustav Adolf), et qui voulaient maintenir et améliorer le niveau de langue acquis à l'école. L'enseignement était effectué avec les matériaux rassemblés par Alda Lasseron. En 1998, La République Française lui a décerné « l' Ordre National du Mérite ».

En 1986, le doyen de la faculté des lettres, qui a lui même rédigé plusieurs articles, a réintroduit le français dans les programmes universitaires pour les étudiants de la faculté. Quand les changements dans la société estonienne sont intervenus et ont rendu possible la réouverture de l'Ambassade de France (1991) ainsi que la fondation du centre culturel français (1993), le lectorat de français a été créé à l'initiative de Catherine Suard, Attachée Culturelle.

En 1995/96, Mme Marie Emmanuelle Massard-Vilquin, Maître de conférences en France, a établi les programmes et les principes qui constituent jusqu' à aujourd'hui la base de travail du lectorat. La collaboration actuelle avec l'Université de Rouen (Professeur Jacques Cortès) donne aux futurs professeurs de français la possibilité d'obtenir le diplôme de Rouen en même temps que le diplôme de l'Université Pédagogique de Tallinn.

Le département de français propose aux étudiants les matières suivantes : grammaire, phonétique, lexicologie, histoire de la langue française et linguistique, littérature, histoire, culture et civilisation françaises et méthodologie de l'enseignement du français. En outre, les étudiants suivent des cours en sciences humaines (histoire de la civilisation, initiation à la recherche scientifique, latin), philologie, initiation aux sciences du langage, littérature estonienne, littérature étrangère, autres langues étrangères, esthétique, interculturel dans l'enseignement des langues et en pédagogie ( statut du professeur, enseignant et formation initiale, environnement scolaire, bases philosophiques, pédagogiques et scientifiques de la formation des enseignants, éthique professionnelle, stage pédagogique en situation).

La mission de la chaire de français est de donner une formation aux étudiants dont les études sont financées par l' Etat estonien et qui correspondent aux standards internationaux . En outre elle offre des sessions de formation continue aux philologues. Elle s'efforce de s'adapter à la conjoncture du marché du travail estonien mais aussi aux recherches fondamentales et méthodologiques sur la philologie .

#### *Des compétences à acquérir au lycée.*

Le programme prépare les étudiants à enseigner dans les écoles secondaires. Celui de français est conçu de manière à donner aux élèves une bonne instruction générale. Le programme national estonien pour l'enseignement secondaire vise à mettre en valeur les compétences qu'on doit avoir au lycée.

L'apprenant doit être capable de communiquer, discuter et débattre, organiser le travail d'une façon constante, éviter et/ou résoudre des conflits.

Il doit aussi avoir un regard critique envers la « culture des masses », connaître les problèmes généraux et réagir de manière responsable pour les résoudre, trouver l'information nécessaire et l'utiliser de façon appropriée, analyser les sources d'information les plus diverses, savoir établir des liens entre elles, agir en respectant la nature, et savoir valoriser la littérature et les beaux-arts.

Les programmes de formation préparent le futur professeur à acquérir toutes ces compétences. En ce qui concerne le français, la formation des élèves professeurs doit les préparer au contact avec des lycéens afin que l'enseignement dispensé à ces derniers leur permette d'acquérir :

- 1) un niveau convenable de communication individuelle et professionnelle ( Conseil de l'Europe niveau C2 );
- 2) la faculté de se perfectionner
- 3) une bonne compétence de lecture, de compréhension et d'interprétation de textes différents (littéraires, scientifiques de vulgarisation), ainsi que l'art et la manière d'utiliser des dictionnaires.
- 4) une bonne expression écrite sur les thèmes étudiés en cours,
- 6 ) les normes de comportement et de communication propres à la culture française tant à l'oral qu'à l'écrit.
- 7) une connaissance sérieuse de la culture et de la littérature française ;
- 8) une autonomie suffisante pour gérer d'éventuels auto-apprentissages.

C'est pour atteindre tous ces objectifs qu'a été conçu le programme intitulé « Professeur de français pour le lycée ». Il s'agit essentiellement de donner aux élèves une maîtrise de la langue leur permettant

d'utiliser le français en autonomie dans la vie quotidienne et professionnelle.

L'apprentissage aide les élèves à s'épanouir, à redécouvrir leur langue maternelle et à construire leur identité avec une maîtrise aussi parfaite que possible du français, ce qui leur permet de s'affirmer en tant que citoyens européens.

### **Conclusion**

Le professeur formé à l'université doit être capable d'apprendre à ses élèves à connaître les pays francophones et leur culture. la comparaison de soi avec autrui permet de mieux appréhender et accepter les différences. Le professeur de français de formation universitaire doit aussi être capable de travailler comme traducteur ou interprète. L'un de ses principaux devoirs consiste à donner aux élèves les moyens d'acquérir les compétences spécifiquement nécessaires à l'apprentissage des langues.

Les étudiants diplômés ont mission d' enseigner le français d'une manière efficace pour que leurs élèves puissent travailler en Europe, poursuivre leurs études de français dans toutes les écoles professionnelles et intégrer les structures de l' OTAN en conservant en même temps leur identité estonienne .Les meilleurs lycéens devraient en principe être en mesure de poursuivre leurs études de français dans toutes les universités européennes dans le cadre de programmes unifiés, et ce jusqu'à l'obtention de titres et grades scientifiques internationaux.

L'enseignement du français dans les universités est évidemment fondamental sur le plan culturel et éducatif pour la république d'Estonie car de lui dépend grandement le succès de l'intégration politique, économique et culturelle du pays à l'Europe.

L'éducation des citoyens aux principes humanitaires est en effet le socle de l'identité culturelle, et cela ne s'imagine pas sans la maîtrise d'au moins une ou plusieurs langues étrangères , surtout l'anglais, l'allemand et le français, mais sans oublier le russe dans la politique éducative estonienne qui a déjà permis à un grand nombre de personnes de parler plusieurs langues. Avantage considérable pour la coopération internationale au delà de nos frontières. S'il est un indicateur des plus significatifs du niveau d'éducation et de culture d'un peuple, c'est bien celui-là.